



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Critères d'évaluation

Le potentiel de transfert et d'essaimage d'un projet constitue le principal critère pour partager les expertises et mutualiser les projets innovants au niveau national.

La construction du projet et son impact sur les apprentissages et la transformation des pratiques pédagogiques sont prises en compte au niveau académique et national à travers douze critères communs :

- Pertinence du dispositif mis en place par rapport à la situation pédagogique ou éducative identifiée
- Cohérence entre les objectifs annoncés et l'action mise en place
- Changement par rapport à la manière habituelle d'enseigner, d'éduquer ou de piloter
- Potentialité à transformer les pratiques pédagogiques au sein de l'établissement
- Impact escompté sur les élèves, les équipes et les partenaires
- Degré d'implication des acteurs
- Engagement des élèves
- Démarche d'évaluation mise en œuvre
- Ouverture sur l'environnement et les partenaires extérieurs et potentialité à transformer le territoire
- Niveau de maturité du projet
- Appui sur les acquis de la recherche
- Potentiel de transfert et d'essaimage